

YouTube censure notre dernière vidéo sur la rue Myrha !

Vendredi dernier, 10 décembre 2010, l'auteur s'est rendu dans le quartier Barbès, où il a filmé les prières musulmanes illégales qui ont lieu chaque vendredi depuis 15 ans dans la rue Myrha. (1)

Le soir même, à 19 heures, l'auteur a mis en ligne sur YouTube une vidéo montrant ces prières musulmanes illégales. (2)

Cette vidéo a connu un succès fulgurant : elle a été visionnée plus de 28.000 fois en seulement 55 heures, faisant de la chaîne de Riposte Laïque la 9e chaîne française de YouTube la plus regardée, toutes catégories confondues, pour le dimanche 12 décembre. (3)

Des centaines de commentaires ont été postés sous cette vidéo, l'écrasante majorité par des personnes choquées de voir qu'une rue de notre pays est barrée chaque vendredi par des musulmans, occupée illégalement pendant 1h30 à 2h, transformée en zone soumise ipso facto à la sharia, avec diffusion à fort volume de l'appel du muezzin et du prêche en arabe de l'imam, sans aucune réaction des autorités françaises, qui se refusent à faire appliquer la loi dans l'enclave musulmane de Barbès depuis 15 ans. (4)

Dimanche, à partir de 16 heures, des musulmans ont commencé à poster des dizaines de commentaires antisémites et négationnistes sous notre vidéo, que nous avons bien entendu effacés au fur et à mesure. (5)

Puis, ce lundi à midi, YouTube a supprimé notre vidéo de son site.

Voici ce que dit YouTube quand on clique maintenant sur le lien vers cette vidéo :

« Cette vidéo a été supprimée, car elle ne respecte pas les règles de YouTube interdisant l'usage de contenu incitant à la

haine ».

Ainsi, pour YouTube, montrer tel quel un délit commis par des musulmans, sans aucun montage, sans aucun trucage, c'est de l'« incitation à la haine » !

Ainsi, pour les responsables de YouTube, certains sujets doivent-ils à tout prix être censurés !

Au moment même où la Ligue des Droits de l'Homme annonce qu'elle a déposé plainte contre Riposte Laïque pour « provocation à la discrimination, à la haine et à la violence », révélant ainsi son alliance objective avec les islamistes que Riposte Laïque dénonce sans faiblir, YouTube se déconsidère en tentant de bâillonner l'information, et en pratiquant une censure digne des pires dictatures musulmanes !

(6)

Fidèle à l'esprit de liberté, de démocratie et d'information qui anime Riposte Laïque, l'auteur a rapidement remis en ligne sa vidéo censurée par YouTube, qui est donc à nouveau disponible, cette fois sur notre deuxième chaîne YouTube : (7)

Pour contrer cette censure totalitaire de YouTube, Riposte Laïque envisage de faire héberger toutes ses vidéos sur le site de vidéo russe RuTube, ou sur le site vidéo anti-islamisation TruthTube. (8)

La censure sur YouTube

C'est la quatrième fois en un an que les censeurs islamophiles de YouTube suppriment une de nos vidéos.

La première vidéo supprimée avait été mise en ligne par Roger Heurtebise en décembre 2009 ; elle montrait le fonctionnement choquant d'un abattoir halal.

La deuxième avait été mise en ligne par l'auteur en mars 2010 ; intitulée « L'UMP, le PS et les Verts complices de l'islamisation de la France », elle a été remise en ligne sur la deuxième chaîne YouTube de Riposte Laïque, sous le titre « Islamisation de la France avec la complicité de l'UMP du PS

et des Verts ». (9)

La troisième avait été offerte par un sympathisant de Riposte Laïque, en avril 2010 ; c'était une belle chanson patriotique dénonçant l'islamisation de la France, qui avait pour titre « Peuple de France » ; cette vidéo a elle aussi été remise en ligne sur notre deuxième chaîne YouTube. (10)

Comment fonctionne la censure sur YouTube

Sous chaque vidéo postée sur le site de YouTube figure un petit drapeau ; si l'on clique dessus, on obtient un formulaire permettant de signaler que cette vidéo « peut offenser » ; une fois que ce formulaire est rempli, il est envoyé aux services de YouTube ; quand un certain nombre de personnes (une vingtaine, une trentaine, ou plus, nous ignorons quel seuil a été fixé par YouTube) ont signalé (« flagged », en anglais, de « flag », drapeau) la même vidéo, l'équipe de YouTube la supprime en général d'office, sans même vérifier si elle enfreint ou non la loi.

Ainsi, il y a des « bataillons » d'internautes, sur YouTube, qui s'allient pour faire retirer certaines vidéos qui ne leur plaisent pas. Les musulmans sont particulièrement acharnés dans ce domaine, et toute vidéo qui ne leur plaît pas (ce qui fait beaucoup) peut être victime de leurs campagnes. (11)

Le parti pris islamophile de YouTube

On pourrait penser, en raison du processus que nous décrivons ci-dessus, que la censure sur YouTube est neutre.

Il n'en est rien. En effet, de nombreuses vidéos racistes envers les Français, envers les Blancs, envers les Juifs, sont mises en ligne sur YouTube par des délinquants (la plupart musulmans), sans aucune action de YouTube pour retirer ces vidéos qui enfreignent la Loi.

Ainsi, on trouve sur YouTube tout un assortiment de vidéos contenant des menaces de mort contre les Français ou les Blancs ; niant le génocide de 6 millions de Juifs par les

nazis ; faisant l'éloge de groupes terroristes musulmans ; ou répandant des théories du complot anti-américaines ou anti-juives plus délirantes les unes que les autres. (12)

Par contre, notre vidéo, qui montrait simplement ce qu'il se passe chaque vendredi dans l'enclave musulmane de Barbès, a été supprimée avec diligence par les censeurs islamophiles de YouTube !

Maxime Lépante

1) Voici la liste de nos articles sur les prières musulmanes illégales :

<http://www.ripostelaique.com/Dossier-sur-les-prieres-musulmanes,5860.html>

Voici la liste de nos vidéos exclusives montrant ces prières musulmanes illégales :

<http://www.ripostelaique.com/Toutes-nos-vidéos-sur-les-prieres,5858.html>

2) Prières musulmanes illégales rue Myrha : L'agression sonore s'aggrave !

<http://www.ripostelaique.com/Prieres-musulmanes-illegales-rue.html>

3) Plus précisément, la chaîne YouTube de Riposte Laïque est devenue ce dimanche la 2e chaîne la plus regardée de France, dans la catégorie « Reporters » ; la 9e chaîne la plus regardée de France, toutes catégories ; et la 42e chaîne la plus regardée du Monde, dans la catégorie « Reporters » !

4) Le maire du 18e arrondissement de Paris est un islamophile notoire, qui se refuse à prendre quelque mesure que ce soit pour faire respecter la Loi dans la rue Myrha. Nous avons écrit plusieurs articles qui dénoncent ce lamentable individu :

Daniel Vaillant justifie le coup de force des musulmans à Barbès

<http://www.ripostelaique.com/Daniel-Vaillant-justifie-le-coup.html>

Daniel Vaillant pris en flagrant délit de mensonge

<http://www.ripostelaique.com/Daniel-Vaillant-pris-en-flagrant.html>

Les mensonges de Daniel Vaillant pour cautionner les prières musulmanes illégales à Barbès

<http://www.ripostelaique.com/Les-mensonges-de-Daniel-Vaillant.html>

Le député du 18e arrondissement, Christophe Caresche, est lui aussi un répugnant islamo-collabo qui, comme Daniel Vaillant, soutient qu'on ne peut rien faire contre ces prières publiques illégales, et qui a même déclaré, en juin dernier : « je n'accepte pas qu'on mette en cause l'islam » !

Voir notre vidéo sur ces propos scandaleux de Christophe Caresche :

<http://www.youtube.com/watch?v=0VPnFlldvI>

Et voir notre article détaillé sur les déclarations choquantes de ce triste sire :

Les déclarations hallucinantes de Christophe Caresche (PS), député islamo-collabo de Barbès

<http://www.ripostelaique.com/Les-declarations-hallucinantes-de.html>

Enfin, le préfet de police de Paris, Michel Gaudin, se refuse à donner aux policiers l'ordre d'appliquer la Loi dans le quartier de Barbès. Voir à ce sujet nos articles qui dénoncent l'attitude scélérate de la Préfecture de police de Paris :

La Préfecture interdit l'apéro géant, mais collabore aux prières musulmanes illégales à Barbès

<http://www.ripostelaique.com/La-Prefecture-interdit-l-apero.html>

Le parti pris de la Préfecture de police en faveur de l'islamisation de Paris

<http://www.ripostelaique.com/Le-parti-pris-de-la-Prefecture-de.html>

5) Bizarrement, les organisations antiracistes et les organisations des droits de l'homme ne sont guère promptes à dénoncer ce genre de commentaires, révélateurs de la haine antisémite pathologique que véhicule l'islam...

6) Voir le communiqué de la LDH :

<http://www.ldh-france.org/Marine-Le-Pen-et-ses-complices>

La Ligue des Droits de l'Homme, par cette action vouée à

l'échec, révèle son intention de porter atteinte aux droits de l'homme, parmi lesquels figure le droit de critiquer librement les religions.

7) Notre première chaîne YouTube :

<http://www.youtube.com/user/ciceropicas>

Notre deuxième chaîne YouTube :

<http://www.youtube.com/user/ciceropicas2>

8) RuTube :

<http://rutube.ru>

TruthTube :

<http://www.truthtube.tv/>

9) <http://www.youtube.com/watch?v=ahczdwzwlw>

10) <http://www.youtube.com/watch?v=9hJBtGhgkJc>

11) La LDH a-t-elle l'intention de s'élever contre les atteintes à la liberté d'expression dont des musulmans se rendent coupables sur YouTube ? Ou contre la censure anti-démocratique pratiquée par YouTube ?

12) A notre connaissance, la LDH n'a jamais porté plainte contre les musulmans qui, comme le rappeur Cortex, ont mis en ligne sur Internet des menaces de mort contre les Français, les Blancs, voire contre des rédacteurs de Riposte Laïque, comme Christine Tasin.

Est-ce à croire que pour la LDH, les Français, les Blancs, et les rédacteurs de Riposte Laïque ne bénéficient pas des droits reconnus à tous les êtres humains ?

La LDH considère-t-elle les Français, les Blancs et les rédacteurs de Riposte Laïque comme des citoyens de seconde zone, voire comme des sous-humains ?